

## AUTRES TEMPS, AUTRES GENS

Bien qu'une bonne partie du patrimoine historique de notre société d'expression française, fortement influencée par la religion, s'explique par la présence des Européens à compter du XVII<sup>e</sup> siècle, il demeure incontestable que les populations d'ici ont dû composer avec un contexte particulier, parfois difficile, qui témoigne d'un héritage diversifié et de leur désir de survivre. À preuve ces quelques faits et traditions, glanés au fil du temps, qui furent alors perçus comme un art de vivre heureux et solidaire, et qui sont maintenant imprimés du sceau de la mémoire collective.

Lorsque possible, nous mentionnons les noms de quelques personnes qui ont occupé la fonction ou exercé la profession en cause.

### LA CRIÉE POUR LES ÂMES

D'habitude, cette cérémonie se tenait après la grand-messe de tous les dimanches de novembre (mois dédié au souvenir des âmes défuntés). Le crieur public, ou « l'encanteur » de circonstance, prenait place sur le perron de l'église, ou sur une tribune munie d'un toit et de quelques marches, et construite tout près. À la criée, il présentait différents produits de la ferme (œufs, sacs de fruits ou de légumes, tresse d'oignons, citrouilles, conserves, « sucre du pays », etc.), des animaux (poules, gorettes, lapins, tourtes, etc.) et même des objets (rouleaux de catalogne, linge, mitaines, foulards, bibelots, etc.). Groupés autour du crieur, les gens misaient sur l'article convoité qui devenait propriété du plus offrant. Le crieur devait avoir une voix forte, et prendre un ton humoristique pour se tirer d'embarras dans les situations cocasses ou par suite de répliques embarrassantes.

L'argent ainsi recueilli servait à faire célébrer des messes pour sauver les âmes du purgatoire (lieu de supplice des âmes des personnes mortes en état de péché véniel - article 489 du *Petit Catéchisme*). L'Église enseignait que les personnes vivantes peuvent, par leurs bonnes oeuvres, alléger les peines et accélérer l'entrée au ciel de ces âmes. Dans les faits, tous les profits étaient plutôt versés à la fabrique ou servaient à venir en aide aux pauvres de la paroisse.



Henri Julien, *La Criée*, 1908, détail  
Huile sur toile, 53,6 x 40,7 cm  
Musée national des beaux-arts  
du Québec, 68.321  
Photo : Patrick Altman

### Parmi les crieurs publics :

- . Étienne Boulet, Cap-Saint-Ignace, 1841.
- . Amédée Boulet, Cap-Saint-Ignace, 25 novembre 1923.

### LA VEILLÉE AU CORPS

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les salons funéraires et les entrepreneurs de pompes funèbres n'existaient pas. Seuls les gens de la haute société étaient embaumés.

Lorsqu'une personne mourait, deux voisins du défunt, de même sexe et à peu près du même âge, faisaient sa toilette et revêtaient le défunt de ses plus beaux habits. On exposait son corps à la maison et on le veillait jour et nuit.

On marquait le décès en accrochant un crêpe noir à la porte extérieure; dans le cas d'un enfant, le crêpe était blanc. Petit à petit, les crêpes furent remplacés par des couronnes mortuaires.

Un ouvrier fabriquait sur mesure un cercueil en bois de pin qu'on peignait en noir ou en brun pour un adulte, et en blanc pour un enfant. Parfois, on en rembourrait l'intérieur avec de la ouate qu'on recouvrait d'un tissu piqué. Entre la ouate et le tissu, on étendait un peu de chaux dans le but de camoufler les fortes odeurs de décomposition.

Pendant trois jours, on gardait le cercueil installé dans le salon dont on recouvrait les fenêtres de draps noirs. On plaçait aussi au mur un drap noir au-dessus du cercueil, où était épinglée l'image d'un ange emportant au ciel l'âme de la personne défunte. Près du cercueil, on allumait des chandelles et on plaçait un bénitier. Les personnes qui venaient voir le défunt l'aspergeaient d'eau bénite et déposaient sur un plateau une carte de sympathie. Si le visage du défunt changeait, on le recouvrait d'un suaire.

Le soir, la parenté, des amis et des voisins se regroupaient pour veiller le corps. Parfois, des veilleurs, arrivés pour la nuit, apparaissaient vers 20 heures et récitaient un chapelet à chaque heure. Entre-temps on parlait à voix basse. Au milieu de la nuit, la famille éprouvée servait un goûter. Les veilleurs quittaient vers six heures du matin, au moment où les membres de la maison se levaient.

Pour se rendre à l'église, on déposait le corps dans un corbillard tiré par un ou des chevaux; la parenté

suivait la dépouille mortelle. Il n'était pas permis de dépasser le cortège.

On portait le deuil pendant un an (vêtements noirs seulement), et le demi-deuil pendant six mois additionnels (vêtements noirs et accessoires blancs).

### LES ÉCOLES DE RANG

Les écoles de rang apparurent au pays par suite de l'adoption, en 1829, de l'*Acte pour l'encouragement de l'éducation populaire*. Les premiers lieux d'enseignement furent des maisons privées. En 1882, à Sainte-Perpétue (comté de L'Islet), on versait à l'institutrice un salaire annuel de 56 \$.

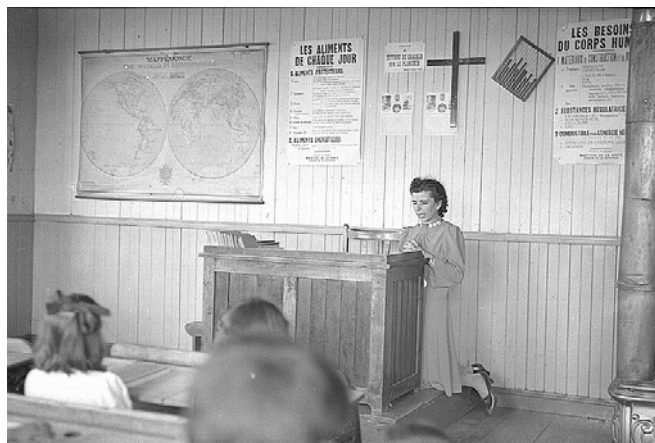
Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les écoles de rang connurent leur apogée entre 1937 et 1955 (il y a donc à peine 50 ans...), si bien qu'on en comptait 5 125 en 1951.

L'école de rang était un petit bâtiment de forme carrée ou rectangulaire, construit en bois, doté de plusieurs fenêtres et d'un toit à deux versants, et placé au milieu des habitations constituant un rang. On y retrouvait ni électricité ni téléphone, encore moins de téléviseur... Il y avait souvent deux pièces au rez-de-chaussée : une salle d'enseignement spacieuse, un logis pour la maîtresse. S'il y avait un deuxième étage, il servait de logis. Il en existe encore quelques exemples, dont cette maison sise au 4664, chemin des Plaines (Saint-Antoine-de-Tilly), près d'une croix de chemin levée en 1952.

Le bureau de la maîtresse prenait place en avant; on y remarquait une sonnette et un claquoir. Au mur, il y avait un tableau noir avec une petite tablette au bas où reposaient craies et brosses, et une baguette de bois. Parfois, il y avait aussi des cartes géographiques enroulées sur elles-mêmes. On y avait accroché une horloge, un crucifix, un calendrier et des images pieuses, et adossé une armoire qui cachait les provisions d'encre, de craies, de brosses, et des linges pour le lavage.

Les pupitres à deux places étaient disposés en rangées; un encrier avait été placé au centre, dans un trou percé à cet effet. Pour le chauffage, on avait installé un poêle en fonte à un ou deux ponts où, l'hiver, on faisait sécher tuques, mitaines, foulards et habits. Une bonbonne, remplie d'eau, servait à éteindre la soif des élèves qui buvaient tous dans la même tasse granitée. L'éclairage provenait d'une seule lampe à l'huile. À l'extérieur, on avait bâti un hangar et des latrines.

La salle de classe comptait une trentaine d'élèves, répartis de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année. Le tutoiement y était interdit. Chaque jour, on repartait de l'école avec des leçons à apprendre et des devoirs à faire. Et les parents



École de rang et élèves à Saint-Fidèle, comté de Charlevoix  
BANQ E6, S7, SS1, P8230

appuyaient fortement tout ce qui provenait des autorités scolaires...

Grâce à des bons voisins de l'école ou à des membres de la parenté qui fournissaient le moyen de transport, l'institutrice pouvait se rendre dans sa famille, les fins de semaine, et revenir très tôt le lundi matin. L'institutrice, à cette époque, était une sorte de femme orchestre qui devait penser continuellement en fonction des élèves, corriger leurs travaux, tenir à jour le journal d'appel, prévoir les commandes (pour l'eau, l'huile, le bois, les images pieuses, les craies et brosses, etc.), faire le ménage de la classe et de son logis, balayer le plancher de la classe tous les jours et laver le plancher de son logis une fois la semaine à l'eau savonneuse, nettoyer le tableau au moins une fois par jour, fournir et préparer sa nourriture, donner à l'inspecteur et au secrétaire de la paroisse un rapport détaillé de son enseignement à tous les niveaux, préparer les jeunes aux cérémonies religieuses, monter de petites pièces à la fin de l'année - tout cela pour un salaire de moins de 200 \$ par année (1930). À propos, voici un exemple de contrat d'engagement pour une enseignante (vers 1910). On y constate que les interdits ne manquaient pas.

- *Ne pas être mariée, ne jamais se tenir en compagnie d'homme ni près du restaurant du village, ne jamais aller en carriole en compagnie d'un autre homme que son père ou son frère, ne pas quitter le village sans la permission des commissaires;*
- *Ne pas fumer, ne pas boire de vin, de whisky ou de bière;*
- *Ne doit pas porter de couleurs voyantes ni arranger ses cheveux;*
- *Doit porter deux vêtements supérieurs dont un châle;*
- *Aucune robe ne devra être plus de deux pouces au-dessus de la cheville.*

#### **Parmi les institutrices :**

- Wendélia Gingras (Neuveville, 2<sup>e</sup> rang, 1875);
- Luce Vallée (Saint-Bernard de Dorchester, 1849);
- Maria Desrochers, Julia Lemay, Isabelle Bergeron (2<sup>e</sup> rang, Sainte-Croix/Lotbinière, 1870);
- Marie Dupont (Saint-Ferréol, 1873).

#### **L'ÉCOLE MODERNE**

C'était l'école des grands, ouverte aux garçons et aux filles. Ancêtre de l'école secondaire actuelle, elle était située au centre du village. On y retrouvait généralement trois classes et un logement pour le professeur. On y enseignait les lectures française et latine, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire française, la géographie, l'art épistolaire, le catéchisme et les prières.

Elle était obligatoire pour préparer les certificats de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Elle permettait aussi d'obtenir un diplôme pour enseigner, de poursuivre des études commerciales et de s'inscrire à l'université.

- À Saint-Anselme (Dorchester), on comptait déjà sept instituteurs en 1831 : Augustin Audet, Marguerite Bissonnette, Joseph Buissières, Jean-Baptiste Labrecque, Adélard Rousseau, Joseph et Sophie Roy.
- À Saint-Louis-de-Gonzague (Dorchester) en 1913 : Eugénie Lamontagne.
- Aux Éboulements, les premiers instituteurs furent Fabien Bergeron et Joseph-Marie Tremblay.
- À Baie-Saint-Paul : M. Martineau, Didace Mailloux et Joseph-Octave Perron (vers 1858), Thomas Tremblay (26 novembre 1843 - 13 avril 1929).
- À Neuville : Charles Desroches (1810), François Paquet (1811-1815) et Édouard Gingras (1816).
- À Deschambault : Jean-Baptiste Dufresne et François Paquet.

#### **LES CORVÉES**

La notion de corvée, apparue en France au IX<sup>e</sup> siècle, désignait à l'origine un travail, parfois pénible, qui devait être fourni gratuitement au seigneur. En Nouvelle-France, elle fut imposée aux censitaires et comprenait de une à quatre (certains auteurs disent *jusqu'à douze*) journées de travail gratuit par année. On se servait de ces journées pour construire et entretenir le moulin banal, les chemins, les ponts, les clôtures, les quais de pêche, les fours à pain; pour broyer le lin et filer la laine; pour éplucher le « blé d'Inde »; ou pour s'acquitter de toute tâche visant le bien commun. Ce devoir cessa en 1854 avec l'abolition de la tenure seigneuriale.

Avec le temps, vu la pauvreté des personnes et l'absence d'assurances pour compenser les pertes, elle est devenue une coutume chez les francophones, en particulier, qui savaient se rallier par une solidarité appuyée sur leur désir de vivre en harmonie et de ne pas encourir l'exclusion.

Elle pourrait être définie comme un mode d'entraide (qui persista jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) entre les habitants d'une paroisse, consistant en un rassemblement de plusieurs voisins. Par exemple, lors d'une catastrophe ou d'un malheur qui touchait une ou plusieurs familles, un grand nombre de personnes allaient aider bénévolement les personnes sinistrées. Ou bien, on s'échangeait du temps de gré à gré, en principe sur la base d'une journée, généralement en automne,

- pour construire une école, le presbytère et l'église;
- pour le battage des céréales à l'aide du fléau (dit *flô*) et le « brayage » du lin;

- pour lever la charpente d'une grange, habituellement en juin. Une fois le levage achevé, on décorait la tête d'un sapin de fleurs, de rubans et de menus objets qu'on hissait ensuite au faite de la structure;
- pour reconstruire un bâtiment rasé par le feu ou endommagé par des tempêtes de vent;
- pour éplucher le « blé d'Inde », dernière céréale à être récoltée avant l'hiver;
- pour harponner les marsouins;
- pour les travaux agricoles (récolte du foin et du blé, labours et semailles, etc.);
- pour le « bûchage » et le sciage du bois;
- pour constituer des réserves de glace;
- pour fabriquer des courtepointes;
- pour préparer la nourriture lors d'une maladie ou d'un décès.

Au Québec, on a répertorié plus d'une centaine de types de corvées, depuis le régime seigneurial jusqu'à nos jours.

#### LES « QUÊTEUX »

Généralement, c'était un homme d'un certain âge, courbé par les longues marches et les lourds fardeaux, coiffé d'un vieux chapeau de castor, vêtu de haillons, portant son baluchon à l'épaule ou au bras et un bâton arqué à la main.

Personnage mystérieux, il demandait la charité poliment (par principes religieux, on le recevait avec générosité), et il choisissait les maisons où s'arrêter pour dîner, souper ou dormir. Le bon « quêteux » n'oubliait pas de remercier en disant *Que Dieu vous le rende beaucoup!* Et il conservait ses sous dans un mouchoir rouge noué. Les plus connus se méritaient parfois un surnom : L'Anguille, Jos-la-Galette (vu son affection pour les galettes de sarrasin), Ti-Toine (Asselin)-la-Palette (il portait une casquette à visière dite *palette*) vers 1945.

On pourrait aussi citer Henri Fecteau, de Saint-Lambert; Pierre Ricard,

Gabriel Gravel et François-Xavier Lajeunesse, de Deschambault.

Après la traite des vaches et le repas du soir, on écoutait ce mendiant venu de loin, qui se racontait avec bonne humeur aux gens de la maison et aux voisins avertis de sa venue. C'est ainsi qu'il payait sa nuitée : il parlait de la misère noire des gens du coin, des récoltes ravagées par les sauterelles que le curé essayait de chasser par des prières, des danses et du luxe, des batailles entre hommes. Parfois, il rapportait des histoires bizarres ou surprenantes. Puis il s'agenouillait et priait avec la famille, au pied de la croix noire de tempérance, avant de dormir sur une paillasse, une peau de carriole ou un lit en forme de banc dit « banc de quêteux », pas loin du chien et près de la porte.

On redoutait le mauvais « quêteux », cet homme taciturne à l'air louche, fainéant et vagabond, parfois maussade, qui menait une vie de bohème et parcourait les villages à l'aventure. Il demandait l'aumône comme si elle était un dû. Il lui arrivait même d'intimider les habitants peu généreux en leur jetant de mauvais sorts. Parmi eux, il y avait Zézion-Nez-Rouge.

(Adaptation d'un article de Normand Bolduc, *Le Saint-Patrice autrefois*, volume 4, numéro 4, avril 1986, page 1.1)



« Le mauvais quêteux », bronze par Alfred Laliberté.  
BANQ-E6, S7, SS1, P29481

#### MALADIES ET MÉDECINES

Il y a moins de cent ans, les gens ne pouvaient recourir au CLSC ni à une clinique médicale pour être guéris de maux de tous genres, ni même de blessures. Ou bien ils devaient attendre leur tour dans le cabinet surpeuplé du médecin d'un village important, et déboursier des montants qui dépassaient leurs moyens de payer. Ce sont certainement ces raisons qui ont poussé nos ancêtres à développer une sorte de médecine parallèle, transmise d'une génération à l'autre, à base de divers produits, d'herbes, de plantes, de fruits et de fleurs sauvages, destinée à guérir et même à prévenir les maladies. Voici quelques-uns de ces remèdes :

- pour guérir les crevasses aux mains (fréquentes surtout en hiver), on les enduisait d'une pommade faite de moelle de boeuf

- (7 onces), de graisse de rognons de veau (2 onces), de miel et d'huile d'olive (1/2 once chacun);
- pour atténuer les maux dus aux ulcères d'estomac, pour soigner les engelures, les brûlures, l'eczéma et le psoriasis, on utilisait l'huile de lin;
  - pour réduire les enflures et soigner un abcès, on se servait de morceaux humides de peau de lièvre;
  - pour faire aboutir un furoncle ou guérir une plaie purulente non ouverte, on lui appliquait des feuilles de plantain ou une couenne de lard salé réchauffée, après avoir désinfecté le « clou » avec du vinaigre chaud ou de l'eau bouillie;
  - pour soigner des piqûres d'insectes, on pensait avec des pommes de terre râpées juteuses, ou avec le jus des veines de feuilles de chou ébouillantées, ou des compresses de jus de citron, de lait refroidi ou d'oignon pelé;
  - pour faire baisser la fièvre, on donnait une infusion de camomille;
  - pour casser une grippe ou calmer la toux, on avalait une once de gin dans lequel on avait bien délayé du miel et de la gomme d'épinette (on y versait parfois du sirop d'érable pour rendre la potion moins amère);
  - pour combattre une bronchite, on posait une « mouche de moutarde » sur la poitrine ou on la badigeonnait d'iode;
  - pour guérir la congestion, on portait à la base du cou un carré de camphre de façon à en inhaler les vapeurs;
  - pour favoriser la croissance, on recourait à l'huile de foie de morue;
  - pour apaiser le mal de dent, on se servait du clou de girofle;
  - pour traiter l'asthme, on jetait une poignée de graines de lin qu'on laissait macérer dans de l'eau chaude. Une fois ce mélange coulé, on en frictionnait la poitrine et le dos de la personne malade;
  - pour baisser la haute pression, on ébouillantait la moitié d'un citron, et on buvait ensuite ce liquide infusé;
  - pour soulager les maux d'oreilles, quelques gouttes de jus d'oignon ou d'huile d'olive tiède étaient versées sur une ouate avant de la placer dans l'oreille.

Avec l'apparition de médecines efficaces distribuées par les médecins qui s'établirent dans les campagnes, ces remèdes ont été mis de côté progressivement. Pour nous situer dans le temps, voici les noms des premiers médecins de quelques villages de notre région :

- Arthur Têtu (1863-1866) et C.E. Vaillancourt (1873-1912) - Saint-Anselme de Dorchester;
- Clovis Duval (1908-1909) et Raoul Côté (1910-1939) - Saint-Prosper de Dorchester;
- John Gray (1822-1831), m. Elizabeth Lindon, - Saints-Gervais-et-Protas de Bellechasse;
- Henri Arnaud, m. Marguerite Guyon-Després (1739) - Deschambault;
- William Thurber (1817-1858), m. Jane McRae, - Sainte-Croix de Lotbinière.

Les personnes qui aujourd'hui dépassent la cinquantaine ont peut-être déjà entendu parler de ces coutumes et de ces faits historiques. Peuvent-elles seulement imaginer que les uns et les autres étaient présents dans notre société, il y a deux cents ans? Et que leur ombre s'est prolongée jusqu'au début des années 1960, marquées par une révolution tranquille?

Tout cela qui relève du monde d'antan peut nous sembler bien loin. Mais quand on se prend à penser que ce monde, tricoté serré, était de toute évidence préoccupé par sa survie civile et religieuse, on imaginera qu'il devait propager un certain charme. Et si cette époque passée devait développer chez nous une certaine nostalgie, il est probable que la mémoire en retiendra surtout des souvenirs tangibles.

*Claude Le May* (1491)

#### Sources :

- BOLDUC, Normand. *Le Saint-Patrice autrefois*, volume 3, numéro 2, février-mars 1985.
- DELISLE, Luc. *La Petite Histoire de Deschambault 1640-1963*, Québec, ..... , 1963.
- DROLET-MICHAUD, Lise et BERGERON, Solange. *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres... 1702-2002*, Saint-Antoine de Tilly, Cap-Saint-Ignace, Édition La Plume d'Oie, 2002.
- FERMÈRES DE BEAUCE - *La Petite Histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de Fermières du district régional No 4*, Beauceville, Compagnie de L'Éclaireur ltée, c1950.
- FILLION, Joseph-Jules. *Livre Souvenir du 150<sup>e</sup> Anniversaire de Saint-Bernard de Dorchester*, Sainte-Marie de Beauce, Corporation des Fêtes, 1994, 321 pages.
- LEMAY, J. Armand. *Tricentenaire Seigneurie de Sainte-Croix (Lotbinière)*, s.l., Imprimerie Montmartre Enr., 1946, 419 pages.
- LÉTOURNEAU, Raymond. *Sainte-Famille, l'aînée de l'Île d'Orléans*, Sainte-Famille, Corporation des Fêtes du Tricentenaire, 1984, 688 pages.
- POMERLEAU, Jeanne in [www.agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Don--Corvees\\_et\\_quetes\\_par\\_Jeanne\\_Pomerleau](http://www.agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Don--Corvees_et_quetes_par_Jeanne_Pomerleau)
- PROVENCHER, Jean. *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, 588 pages.
- RICHARD, Joseph-Arthur, prêtre. *Cap-Saint-Ignace, 1672-1970*, La Pocatière, s.éd., 1970, 467 pages.